États financiers de Office municipal d'habitation de Laval Multiprogramme

31 décembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Rapport du vérificateur général	3-4
État des résultats	5
État de l'évolution de l'actif net	6
Bilan	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9-23
Annexe A – Entité contrôlée	24-29



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Les Tours Triomphe 2540, boul. Daniel-Johnson Bureau 210 Laval QC H7T 2S3 Canada

Tél.: 450-978-3500 Téléc.: 514-382-4984 www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Laval

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office municipal d'habitation de Laval, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comprend également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office municipal d'habitation de Laval au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Le 27 mai 2016

Deloitte S.E.N.C.R.L / s.r.l.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A116671



Rapport du vérificateur général

Au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Laval

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Office municipal d'habitation de Laval qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office municipal d'habitation de Laval au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Le vérificateur général de Laval,

Michèle Galipeau, CPA auditeur, CA

Vichèle Galipean, costanditeur, ca

Laval, le 27 mai 2016

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
	\$	\$
Produits		
Apports		
Subventions reportées provinciales (SHQ)	339 344	191 522
Subventions reportées autres (contributions du milieu)	126 348	83 984
Subventions provinciales (SHQ)	5 775 062	5 310 779
Subventions municipales (CMM)	462 414	411 260
Subventions municipales (Ville de Laval)	6 100	3 600
Loyers	8 754 557	7 733 504
Autres	294 324	382 349
	15 758 149	14 116 998
Charges		
Administration	1 551 647	1 430 619
Conciergerie et entretien	2 895 865	2 378 262
Énergie, taxes, assurances et sinistres	4 366 670	4 131 380
Remplacement, amélioration et modernisation (RAM)	2 530 679	2 700 243
Intérêts sur la dette à long terme	495 426	323 699
Amortissement des immobilisations corporelles	728 772	333 805
Amortissement de la contribution FQHC	18 155	_
Services à la clientèle	2 835 899	2 274 956
	15 423 113	13 572 964
Excédent des produits sur les charges	335 036	544 034

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Réserve d'autogestion	Réserve de remplacement mobilière	Réserve de remplacement immobilière	Réserve de gestion hypothécaire	Réserve pour contingences	Investi en immobili- sations	Non affecté	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 15)	(note 15)	(note 15)	(note 15)	(note 16)				
Solde au début	135 827	7 170	278 234	80 815	104 399	2 153 508	(1 061 851)	1 698 102	1 096 906
Excédent des produits sur les charges Affectations	_	56	1 907	584	_	(281 235)*	613 724	335 036	544 034
de l'exercice	34 657	15 439	87 559	50 158	_	_	(187 813)	_	_
Transfert des réserves de Corporation d'habitation Laval	_	_	_	_	_	_	_	_	57 162
Investi en immobilisations	_	_	_	_	_	(1 718 608)	1 718 608	_	_
Solde à la fin	170 484	22 665	367 700	131 557	104 399	153 665	1 082 668	2 033 138	1 698 102

^{*} Montant équivalent à l'amortissement des immobilisations de 728 772 \$ et à l'amortissement de la contribution FQCH de 18 155 \$ déduction faite de l'amortissement des subventions reportées de 465 692 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilan

au 31 décembre 2015

S		Notes	2015	2014
A court terme Encaisse Placements temporaires Débiteurs 4 1 339 774 1 296 747 Compte à recevoir de Corporation d'habitation Laval Frais payés d'avance Tranche à court terme de l'apport à recevoir de la SHQ Encaisse réservée 6 6 692 406 502 046 Apport à recevoir de la SHQ 8 3 982 889 4 439 249 Immobilisations corporelles 7 30 463 518 29 337 518 Acourt terme Emprunts temporaires Passif A court terme Emprunts temporaires Passif A court terme Emprunts temporaires 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés Apports affectés reportés 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés Tranche à court terme de la dette à long terme 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés 11 7 45 081 520 866 6 414 343 22 765 250 Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles 17 et 18 Actif net Affectations d'origine externe 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations 1 1082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102			\$	\$
A court terme Encaisse Placements temporaires Débiteurs 4 1 339 774 1 296 747 Compte à recevoir de Corporation d'habitation Laval Frais payés d'avance Tranche à court terme de l'apport à recevoir de la SHQ Encaisse réservée 6 6 692 406 502 046 Apport à recevoir de la SHQ 8 3 982 889 4 439 249 Immobilisations corporelles 7 30 463 518 29 337 518 Acourt terme Emprunts temporaires Passif A court terme Emprunts temporaires Passif A court terme Emprunts temporaires 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés Apports affectés reportés 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés Tranche à court terme de la dette à long terme 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés 11 7 45 081 520 866 6 414 343 22 765 250 Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles 17 et 18 Actif net Affectations d'origine externe 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations 1 1082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102	A size			
Encaisse				
Placements temporaires			4 5 4 4 000	0.007.470
Débiteurs 4 1 339 774 1 296 747 Compte à recevoir de Corporation d'habitation Laval 231 769 25 679 Frais payés d'avance 222 124 206 529 Tranche à court terme de l'apport à recevoir de la SHQ 8 456 360 440 663 Tranche à court terme de l'apport à recevoir de la SHQ 8 456 360 502 046 Apport à recevoir de la SHQ 8 3 982 889 4 439 249 Immobilisations corporelles 7 30 463 518 29 337 518 Immobilisations corporelles 7 30 463 518 29 337 518 A court terme Emprunts temporaires 9 — 15 870 801 Intérêts courus — 474 327 — 474 327 Créditeurs et autres dettes de fonctionnement 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés 12 314 357 282 672 Tranche à court terme de la dette à long terme 14 745 081 520 866 6 414 343 22 765 250 Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles 13 16 312 638				3 88/ 1/6
Compte à recevoir de Corporation d'habitation Laval Frais payés d'avance 221 124 206 529 Tranche à court terme de l'apport à recevoir de la SHQ 8 456 360 440 663 Tranche à court terme de l'apport à recevoir de la SHQ 8 456 360 440 663 Encaisse réservée 6 692 406 502 046 Apport à recevoir de la SHQ 8 3 982 889 4 439 249 Immobilisations corporelles 7 30 463 518 29 337 518 Passif 42 451 502 40 135 607 Passif À court terme Emprunts temporaires 9 — 15 870 801 Intérêts courus — 474 327 — 474 327 Créditeurs et autres dettes de fonctionnement 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés 12 314 357 282 672 Tranche à court terme de la dette à long terme 14 745 081 520 866 6 414 343 22 765 250 Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles 13 16 312 638 9 109 213 Dette à long				4 000 747
Frais payés d'avance 222 124 206 529 Tranche à court terme de l'apport à recevoir de la SHQ 8 456 360 440 663 7 312 689 5 856 794 Encaisse réservée 6 692 406 502 046 Apport à recevoir de la SHQ 8 3 982 889 4 439 249 Immobilisations corporelles 7 30 463 518 29 337 518 A court terme Emprunts temporaires 9 — 15 870 801 Intérêts courus — 474 327 — 474 327 Créditeurs et autres dettes de fonctionnement 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés 12 314 357 282 672 Tranche à court terme de la dette à long terme 14 745 081 520 866 6 414 343 22 765 250 Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles 13 16 312 638 9 109 213 Dette à long terme 14 17 691 383 6 563 042 Éventualités et engagements 17 et 18 Actif net 4 40 418 364 38 437 505 Éventualités et engagements 15 692 406		4		
Tranche à court terme de l'apport à recevoir de la SHQ 8 456 360 440 663 7 312 689 5 856 794 Encaisse réservée 6 692 406 502 046 Apport à recevoir de la SHQ 8 3 982 889 4 439 249 Immobilisations corporelles 7 30 463 518 29 337 518 Passif 42 451 502 40 135 607 Passif 8 Emprunts terme 9 — 15 870 801 Intérêts courus — 474 327 — 474 327 Créditeurs et autres dettes de fonctionnement 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés 12 314 357 282 672 Tranche à court terme de la dette à long terme 14 745 081 520 866 6 414 343 22 765 250 Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles 13 16 312 638 9 109 213 Dette à long terme 14 17 691 383 6 563 042 Éventualités et engagements 17 et 18 Actif net 40 418 364 38 437 505 <				
Encaisse réservée 6 6 692 406 502 046 Apport à recevoir de la SHQ 8 3 982 889 4 439 249 Immobilisations corporelles 7 30 463 518 29 337 518 42 451 502 40 135 607 Passif À court terme Emprunts temporaires 9 — 15 870 801 Intérêts courus — 474 327 Créditeurs et autres dettes de fonctionnement 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés 12 314 357 282 672 Tranche à court terme de la dette à long terme 14 745 081 520 866 6 414 343 22 765 250 Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles 13 16 312 638 9 109 213 Dette à long terme 17 691 383 6 563 042 40 418 364 38 437 505 Éventualités et engagements 17 et 18 Actif net Affectations d'origine externe 16 692 406 502 046 Affectations d'origine interne 16 104 399 104 399 104 399 104 399 104 399 104 366 (1 061 851) Passif Apports reportés 68 (1 061 851) Passif Actif net Affecté				
Encaisse réservée Apport à recevoir de la SHQ Apport à recevoir de la SHQ Immobilisations corporelles 7 30 463 518 29 337 518 42 451 502 40 135 607 Passif À court terme Emprunts temporaires Emprunts temporaires Intérêts courus	Tranche a court terme de l'apport à recevoir de la SHQ	8 .		
Apport à recevoir de la SHQ 8 3 982 889 4 439 249 Immobilisations corporelles 7 30 463 518 29 337 518 42 451 502 40 135 607 Passif À court terme Emprunts temporaires 9 — 15 870 801 Intérêts courus — 474 327 — 474 327 — 474 327 — 474 327 — 474 327 — 474 327 — 474 327 — 474 327 — 474 327 — 474 327 — 474 327 — 475 081 520 866 — 475 081 — 520 866 — 6414 343 22 765 250 — 475 081 — 520 866 — 6414 343 22 765 250 — 476 181 — 520 866 — 6414 343 — 6414 343 — 6414 343 — 6414 343 — 6414 343 — 6414 343 — 6414 343 — 6414 343 — 6414 343 — 6414 343 — 6414 343 — 6			7 312 689	5 856 794
Passif	Encaisse réservée	6	692 406	502 046
Passif À court terme 8 Emprunts temporaires 9 — 15 870 801 Intérêts courus — 474 327 Créditeurs et autres dettes de fonctionnement 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés 12 314 357 282 672 Tranche à court terme de la dette à long terme 14 745 081 520 866 6 414 343 22 765 250 Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles 13 16 312 638 9 109 213 Dette à long terme 14 17 691 383 6 563 042 40 418 364 38 437 505 **Eventualités et engagements 17 et 18 **Actif net** Affectations d'origine externe Affectations d'origine interne 15 692 406 502 046 Affectations d'origine interne 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations 153 665 2 153 508 Non affecté 1 082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102	Apport à recevoir de la SHQ	8	3 982 889	4 439 249
Passif À court terme 5 2 - 15 870 801 - 474 327 - 474 327 - 474 327 - 474 327 - 474 327 - 474 327 - 474 327 - 474 327 - 474 327 - 474 327 - 282 672 - 282 672 - 282 672 - 282 672 - - 282 672 - - 282 672 - - 282 672 - - - 282 672 - - - 282 672 - - - 282 672 - - - 282 672 - - - - 282 672 - - - - - - - - 282 672 -	Immobilisations corporelles	7	30 463 518	29 337 518
À court terme Emprunts temporaires 9 — 15 870 801 Intérêts courus — 474 327 Créditeurs et autres dettes de fonctionnement 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés 12 314 357 282 672 Tranche à court terme de la dette à long terme 14 745 081 520 866 6 414 343 22 765 250 Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles 13 16 312 638 9 109 213 Dette à long terme 14 17 691 383 6 563 042 40 418 364 38 437 505 Éventualités et engagements 17 et 18 Actif net Affectations d'origine externe 15 692 406 502 046 602 406 502 046 Affectations d'origine interne 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations Non affecté 1082 668 (1 061 851) 1082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102			42 451 502	40 135 607
À court terme Emprunts temporaires 9 — 15 870 801 Intérêts courus — 474 327 Créditeurs et autres dettes de fonctionnement 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés 12 314 357 282 672 Tranche à court terme de la dette à long terme 14 745 081 520 866 6 414 343 22 765 250 Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles 13 16 312 638 9 109 213 Dette à long terme 14 17 691 383 6 563 042 40 418 364 38 437 505 Éventualités et engagements 17 et 18 Actif net Affectations d'origine externe 15 692 406 502 046 602 406 502 046 Affectations d'origine interne 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations Non affecté 1082 668 (1 061 851) 1082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102	Descif			
Emprunts temporaires 9				
Intérêts courus		0		15 970 901
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement 10 5 354 905 5 616 584 Apports affectés reportés 12 314 357 282 672 Tranche à court terme de la dette à long terme 14 745 081 520 866 6 414 343 22 765 250 Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles 13 16 312 638 9 109 213 Dette à long terme 14 17 691 383 6 563 042 40 418 364 38 437 505 Éventualités et engagements 17 et 18 Actif net 15 692 406 502 046 Affectations d'origine externe 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations 153 665 2 153 508 Non affecté 1 082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102	2	9		
Apports affectés reportés 12 314 357 282 672 Tranche à court terme de la dette à long terme 14 745 081 520 866 6 414 343 22 765 250 Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles 13 16 312 638 9 109 213 Dette à long terme 14 17 691 383 6 563 042 40 418 364 38 437 505 Éventualités et engagements 17 et 18 Actif net 15 692 406 502 046 Affectations d'origine externe 15 692 406 502 046 Affectations d'origine interne 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations 153 665 2 153 508 Non affecté 1 082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102	The state of the s	10	5 354 905	
Tranche à court terme de la dette à long terme 14 745 081 520 866 6 414 343 22 765 250 Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles 13 16 312 638 9 109 213 Dette à long terme 14 17 691 383 6 563 042 40 418 364 38 437 505 Éventualités et engagements 17 et 18 Actif net 15 692 406 502 046 Affectations d'origine externe 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations 153 665 2 153 508 Non affecté 1 082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102				
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles Dette à long terme 13	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			
Dette à long terme 14 17 691 383 6 563 042 40 418 364 38 437 505 Éventualités et engagements 17 et 18 Actif net 15 692 406 502 046 Affectations d'origine externe 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations 153 665 2 153 508 Non affecté 1 082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102	manone a sear terms as la asite a long terms			MARKET MARKET TO THE PARTY OF T
Dette à long terme 14 17 691 383 6 563 042 40 418 364 38 437 505 Éventualités et engagements 17 et 18 Actif net 15 692 406 502 046 Affectations d'origine externe 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations 153 665 2 153 508 Non affecté 1 082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102				
Actif net 15 692 406 502 046 Affectations d'origine externe 15 692 406 502 046 Affectations d'origine interne 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations 153 665 2 153 508 Non affecté 1 082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102				
Éventualités et engagements 17 et 18 Actif net 15 692 406 502 046 Affectations d'origine externe 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations 153 665 2 153 508 Non affecté 1 082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102	Dette à long terme	14		
Actif net Affectations d'origine externe 15 692 406 502 046 Affectations d'origine interne 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations 153 665 2 153 508 Non affecté 1 082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102		-	40 418 364	38 437 505
Affectations d'origine externe 15 692 406 502 046 Affectations d'origine interne 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations 153 665 2 153 508 Non affecté 1 082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102	Éventualités et engagements	17 et 18		
Affectations d'origine externe 15 692 406 502 046 Affectations d'origine interne 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations 153 665 2 153 508 Non affecté 1 082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102				
Affectations d'origine interne 16 104 399 104 399 Investi en immobilisations 153 665 2 153 508 Non affecté 1 082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102	Actif net			
Investi en immobilisations 153 665 2 153 508 Non affecté 1 082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102	Affectations d'origine externe	15	692 406	502 046
Non affecté 1 082 668 (1 061 851) 2 033 138 1 698 102	Affectations d'origine interne	16	104 399	104 399
2 033 138 1 698 102	Investi en immobilisations		153 665	2 153 508
	Non affecté		1 082 668	(1 061 851)
42 451 502 40 135 607			2 033 138	1 698 102
			42 451 502	40 135 607

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Lucia Come_______, administrateur

_____, administrateur

Au nom du conseil

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	335 036	544 034
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	728 772	333 805
Amortissement de la cotisation au FQHC	18 155	_
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(46E 602)	(07E E0G)
	(465 692)	(275 506)
Produits des apports affectés reportés	(269 732)	(560 136)
	346 539	42 197
Variation des áléments bare esiese du fonde		
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(1 000 718)	(497 612)
do rodiomoni d oxploitation	(654 179)	(455 415)
	(004 110)	(400 410)
Activités de financement		
(Diminution) augmentation des emprunts temporaires	(15 870 801)	9 715 610
Variation de l'encaisse réservée	(190 360)	(174 657)
Transfert des réserves de Corporation d'habitation Laval	_	57 162
Apport de la SHQ encaissé	440 663	418 508
Remboursement de la dette à long terme	(7 302 313)	(508 007)
Augmentation de la dette à long terme	18 654 869 [°]	
Apports affectés reçus	301 417	537 640
Contribution au FQHC payée	(871 481)	_
Apports reportés afférents aux immobilisations	, ,	
corporelles reçus	8 522 443	32 939
	3 684 437	10 079 195
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 854 772)	(10 247 089)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalent	1 175 486	(623 309)
de trésorerie		
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début	3 887 176	4 510 485
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin	5 062 662	3 887 176

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

1. Statuts et nature des activités

L'Office municipal d'habitation de Laval (OMHL), constitué en corporation en vertu de la *Loi sur la société d'habitation du Québec* (L.R.Q.C. S-8, article 57), administre des immeubles d'habitation à loyer modique (HLM public) pour personnes à faible revenu. L'OMHL est un organisme à but non lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'OMHL administre :

- un programme de supplément au loyer privé (PSL) financé par la Société canadienne d'hypothèque et de logements, la Société d'habitation du Québec et la Ville de Laval. Dans le cadre de ce programme, les logements situés à Laval sont loués du secteur privé et destinés à l'habitation pour des personnes à revenu modique;
- selon une convention d'exploitation signée avec la Société d'habitation du Québec, le projet immobilier connus sous le nom de « Les Habitations Palerme » dont l'objectif est de fournir des logements spéciaux aux personnes ou ménages qui ont des besoins en ce sens dans le cadre du programme HLM privé;
- depuis le 1er janvier 2014, selon une convention d'exploitation signée avec la Société d'habitation du Québec, le projet immobilier connu sous le nom de « Les Immeubles Val-Martin » dont l'objectif est de fournir des logements pour les ménages à revenus faible ou modique;
- depuis le 1^{er} janvier 2014, selon une convention d'exploitation signée avec la Corporation d'habitation Laval, société qui a elle-même une convention d'exploitation signée avec la Société d'habitation du Québec, le projet immobilier connu sous le nom « Habitation Raymond-Goyer » dont l'objectif est de fournir des logements pour les ménages à revenus faible ou modique dans le cadre du programme Accès Logis.

De plus, l'OMHL est propriétaire et administre, selon une convention d'exploitation signée avec la Société d'habitation du Québec, des projets immobiliers connus sous les noms de « Les Habitations Mercantile », « Les Habitations Claude Langlois » et « Les Habitations Yvon Lambert », dans le cadre du programme Logement Abordable Québec (LAQ).

Finalement, l'OMHL est propriétaire et administre, selon une convention d'exploitation signée avec la Société d'habitation du Québec, un projet immobilier connus sous le nom de « Habitation Louise- Beauchamp » dans le cadre du programme Accès-Logis (ACL).

Les conventions d'exploitation de ces programmes sont décrites à la note 3.

L'OMHL gère également la construction de logements à loyer modique en vertu d'ententes avec la Société d'habitation du Québec.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

2. Méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Estimation comptables

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'OMHL devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux effectif.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'OMHL comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constatation des produits

L'OMHL applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produit lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

L'OMHL constate ses revenus de location lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque les services sont rendus, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires dont l'échéance est de trois mois ou moins à la date d'acquisition.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

2. Méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'OMHL constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous.

Bâtiments	40 ans
Biens meubles	10 ans
Matériel roulant	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Autres	10 ans

Les immobilisations corporelles en cours ne sont amorties qu'à compter du moment où les immobilisations corporelles sont utilisées par l'OMHL. Les intérêts sur les sommes destinées à financer les immobilisations corporelles en cours sont capitalisés jusqu'à la mise en exploitation des immobilisations corporelles.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles reçues pour l'acquisition des immobilisations corporelles sont reportés et amortis au même rythme que les immobilisations corporelles subventionnées.

3. Conventions d'exploitation

Programme HLM public et PSL

L'OMHL, la Ville de Laval et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation pour le programme HLM public. Le paiement de la subvention est lié au respect des conditions énumérées à la convention. La durée d'une convention est de 35 ans. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % au déficit d'exploitation qu'elle reconnaît, à l'exclusion du coût des jetons de présence. La Ville de Laval subventionne le solde du déficit et la totalité du montant des jetons de présence. Conformément à l'article 153 de la *Loi sur la Communauté Métropolitaine de Montréal* (CMM) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2001, la Communauté Métropolitaine de Montréal verse à l'OMHL, la part de la municipalité pour la contribution au déficit d'exploitation et au coût du programme de supplément au loyer.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

3. Conventions d'exploitation (suite)

Programme HLM privé – Les Habitations Palerme

L'OMHL et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention d'exploitation pour l'administration de l'ensemble immobilier « Les Habitations Palerme ». Cette convention prévoit une subvention permettant de couvrir la différence entre les coûts d'opérations et les recettes provenant de l'exploitation des logements désignés de cet immeuble. La convention a pris effet le 1^{er} septembre 2010 pour une période de un an et est renouvelable d'année en année jusqu'au 31 juillet 2029.

Programme HLM privé – Les Immeubles Val-Martin

L'OMHL et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention de gestion pour l'administration de l'ensemble immobilier « Les Immeubles Val-Martin ». La convention prévoit une subvention permettant de couvrir la différence entre les coûts d'opérations et les recettes provenant de l'exploitation des logements désignés de cet immeuble. La convention entre OMHL et SHQ a pris effet le 1^{er} janvier 2014 pour une période de un an et est renouvelable d'année en année jusqu'au 31 décembre 2019.

Programme LAQ - Habitation Mercantile, Habitation Claude-Langlois et Habitation Yvon-Lambert

En vertu d'une entente avec la Société d'habitation du Québec, l'OMHL administre des projets immobiliers dans le cadre du programme Logement abordable Québec (LAQ). L'entente a débuté en 2007, pour une durée équivalente à la durée du prêt hypothécaire. L'OMHL détient les droits de propriétés sur les immeubles et les engagements de dettes. Les revenus et dépenses d'exploitation sont présentés dans l'état financier de l'OMHL.

Programme ACL – Habitation Raymond-Gover

En vertu d'une entente de gestion avec Corporation d'habitation Laval (CHL), société qui a ellemême une entente d'exploitation avec la SHQ, l'OMHL administre le projet immobilier, dans le cadre du programme Accès Logis Québec (ACL). L'entente a débuté le 1^{er} janvier 2014, pour une durée de un an et est renouvelable d'année en année. CHL conserve les droits de propriétés sur l'immeuble et les engagements de dettes. Les revenus et dépenses d'exploitation sont présentés dans l'état financier de l'OMHL.

Programme ACL – Habitation Louise-Beauchamp

En vertu d'une entente avec la Société d'habitation du Québec, l'OMHL administre le projet immobilier, dans le cadre du programme Accès Logis Québec (ACL). L'entente a débuté en 2015, pour une durée équivalente à la durée du prêt hypothécaire. L'OMHL détient les droits de propriétés sur l'immeuble et les engagements de dettes. Les revenus et dépenses d'exploitation sont présentés dans l'état financier de l'OMHL.

4. **Débiteurs**

	HLM (public et privé)	ACL/LAQ	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Loyers	20 398	3 833	24 231	17 743
Programme				
Supplément	440 405		440 405	110 205
au Loyer (note 5)	148 185	_	148 185	116 305
Taxe sur les produits et services	376 545	132 575	509 120	416 364
Taxe de vente	070040	102 07 0	000 120	410 004
du Québec	376 019	132 413	508 432	607 142
Autres comptes				
à recevoir	101	879	980	11 542
Comptes à recevoir				
de la Ville de Laval	_	37 582	37 582	_
Subvention à recevoir –		444.044	444 044	00.000
SHQ	_	111 244	111 244	68 633
Compte à recevoir – Centre de services	_	_		59 018
Contre de Services	921 248	418 526	1 339 774	1 296 747
	32 i 2 1 0	710 320	1 333 114	1 230 141

Variation des contributions du programme supplément au loyer (PSL) 5.

			2015	2014
	SHQ	CMM	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde à payer (à recevoir) à Au début Contributions reçues pour les exercices	(88 827)	(27 478)	(116 305)	(174 469)
antérieurs	67 962	18 435	86 397	134 675
Solde avant les transactions relatives à l'exercice	(20 865)	(9 043)	(29 908)	(39 794)
Transactions relatives à l'exercice Versements aux				
bénéficiaires	(2 027 067)	(225 230)	(2 252 297)	(1 851 086)
Frais d'administration	` (88 891)	(9 877)	(98 768)	(70 184)
	(2 115 958)	(235 107)	(2 351 065)	(1 921 270)
Contributions reçues	2 012 874	219 914	2 232 788	1 844 759
Contributions à recevoir de l'exercice				
Solde à payer (à recevoir) à	(103 084)	(15 193)	(118 277)	(76 511)
la fin	(123 949)	(24 236)	(148 185)	(116 305)

6. Encaisse réservée (note 15)

	HLM (public et				
	" privé)	ACL	LAQ	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$
Encaisse	182 964	184 737	324 705	692 406	502 046
Elicaisse	102 904	104 737	324 703	092 400	302 040
Cette encaisse réservée couvre les réserves suivantes : Réserve					
d'autogestion	170 484 ₍₁₎	_	_	170 484	135 827
Réserve de remplacement mobilière	_	22 665 ₍₂₎	_	22 665	7 170
Réserve de remplacement immobilière	12 480 ₍₁₎	120 252 ₍₃₎	234 968	367 700	278 234
Réserve de gestion hypothécaire		44 074(4)	87 483	131 557	80 815
пуровносине	182 964	186 991	322 451	692 406	502 046

⁽¹⁾ La réserve d'autogestion est attribuable au HLM Public et la réserve de remplacement immobilière est attribuable au HLM Privé « Les Habitations Palerme »

- (2) Ce montant inclus une réserve de remplacement mobilère de 9 713 \$ pour le ACL « Habitation Raymond-Goyer » et de 12 952 \$ pour le ACL « Habitation Louise-Beauchamp ».
- (3) Ce montant inclus une réserve de remplacement immobilère de 91 752 \$ pour le ACL « Habitation Raymond-Goyer » et de 28 500 \$ pour le ACL « Habitation Louise-Beauchamp ».
- (4) Ce montant inclus une réserve de gestion hypothécaire de 31 365 \$ pour le ACL
 « Habitation Raymond-Goyer » et de 12 709 \$ pour le ACL « Habitation Louise-Beauchamp ».

7. Immobilisations corporelles

	HLM (public et				
	privé)	ACL	LAQ	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains		1 085 000	507 300	1 592 300	1 592 300
Bâtiments	_	18 492 426	12 688 144	31 180 570	29 416 929
Amortissement cumulé		(385 259) 18 107 167	(2 061 823) 10 626 321	(2 447 082) 28 733 488	(1 744 620) 27 672 309
		10 107 107	10 020 321	20 / 33 400	21 012 309
Biens meubles	34 300	_	_	34 300	34 300
Amortissement cumulé	(29 338)	_		(29 338)	(25 908)
	4 962	_	_	4 962	8 392
Matériel roulant Amortissement cumulé	138 918 (73 342)		_	138 918 (73 342)	100 970 (61 348)
	65 576	_	_	65 576	39 622
Matériel informatique Amortissement cumulé	25 637 (5 934)	_	_	25 637 (5 934)	9 974 —
	19 703			19 703	9 974
Autres Amortissement cumulé	68 255 (20 766) 47 489	_ 	_ 	68 255 (20 766) 47 489	30 738 (15 817) 14 921
	137 730	19 192 167	11 133 621	30 463 518	29 337 518

8. Apport à recevoir de la SHQ

Solde au début Reçu au cours de l'exercice Solde à la fin Tranche à court terme

2015	2014
\$	\$
4 879 912	5 298 420
(440 663)	(418 508)
4 439 249	4 879 912
456 360	440 663
3 982 889	4 439 249

Ce montant représente l'apport à recevoir de la SHQ afin d'assumer une portion du financement relatif au programme LAQ.

9. Emprunts temporaires

L'OMHL dispose également d'un prêt de démarrage autorisé de 15 000 \$, portant intérêt au taux de 3,2 % soit le taux de base préférentiel majoré de 0,5 %. Ce prêt a été octroyé à titre de prêt de démarrage pour le projet Pie-X et est inutilisé au 31 décembre 2015.

10. Créditeurs et autres dettes de fonctionnement

	HLM (public et			
	privé)	ACL/LAQ	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
_				
Fournisseurs	2 510 094	154 471	2 664 565	2 016 974
Programme – HLM public (note 11.1)	(153 371)	_	(153 371)	1 168 929
Programme – HLM privé – Les Habitations Palerme (note 11.2)	(47 661)	_	(47 661)	(9 224)
Programme – HLM privé – Les Immeubles				
Val-Martin (note 11.3)	960 468	_	960 468	(27 221)
Loyers perçus d'avance	937	143	1 080	2 877
Dépôts sur soumissions	_	885	885	735 811
Retenues sur contrats	1 224 304	466 255	1 690 559	1 487 498
Salaires à payer	183 780	_	183 780	189 104
Somme à remettre à l'État	54 600	_	54 600	51 836
	4 733 151	621 754	5 354 905	5 616 584

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

11.1 Variation des contributions de tous les ensembles immobiliers du programme HLM public

				2015	2014
	SHQ	CMM	Ville de Laval	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde à payer (à recevoir) au début	1 103 177	69 352	(3 600)	1 168 929	1 802 112
Autres ajustements	_	<u> </u>	_	_	(11 812)
Solde redressé	1 103 177	69 352	(3 600)	1 168 929	1 790 300
Contributions (remboursées) reçues					
pour les exercices antérieurs	(1 103 186)	(48 908)	3 600	(1 148 494)	(1 740 946)
Solde avant les transactions relatives à l'exercice	(9)	20 444	_	20 435	49 354
	()				
Transactions relatives à l'exercice					
Déficit partagé	(2 045 765)	(227 307)	(6 100)	(2 279 172)	(2 198 606)
Financement / Contrepartie immobilière SHQ	(3 039 911)	(337 768)	<u> </u>	(3 377 679)	(3 329 877)
Immobilisations corporelles acquises à même					
le revenu	(82 015)	(9 113)	_	(91 128)	(9 974)
Avances temporaires/RAM capitalisé	(4 471 105)	_	_	(4 471 105)	(3 399 471)
	(9 638 796)	(574 188)	(6 100)	(10 219 084)	(8 937 928)
Contributions :					
Reçues – SHQ	1 944 261	_	_	1 944 261	2 342 680
Reçues - CMM	—	513 714	_	513 714	573 925
Financement immeubles	3 334 668	—	_	3 334 668	3 282 671
Frais refinancement	_	_	_	_	_
Financement RAM capitalisé	4 200 000	_	_	4 200 000	3 801 221
Contributions d'intérêts – RAM	9 667	_	_	9 667	10 144
Autres	42 968	_	_	42 968	46 862
	9 531 564	513 714	_	10 045 278	10 057 503
Contributions à rembourser (à recevoir)					
de l'exercice	(107 232)	(60 474)	(6 100)	(173 806)	1 119 575
Solde à payer (à recevoir) à la fin	(107 241)	(40 030)	(6 100)	(153 371)	1 168 929

11.2 Variation des contributions du programme HLM privé – Les Habitations Palerme

	2015	2014
	\$	\$
Solde à payer (à recevoir) au début	(9 224)	10 564
Contributions remboursées pour les exercices antérieurs	_	(10 564)
Redressement – Transition NCCOSBL	_	_
Solde avant les transactions relatives à l'exercice	(9 224)	
Transactions relatives à l'exercice		
Déficit	(40 939)	(21 726)
Contributions reçues - SHQ	2 502	12 502
Contributions (à recevoir) à rembourser de l'exercice	(38 437)	(9 224)
Solde à payer (à recevoir) à la fin	(47 661)	(9 224)

11.3 Variation des contributions du programme HLM privé – Les Immeubles Val-Martin

	2015	2014
	\$	\$
Solde à payer (à recevoir) au début	(27 221)	_
Transfert du solde à recevoir de la SHQ		440.055
de Corporation d'habitation Laval	_	410 255
Contributions (remboursées) reçues	703 482	(440 OFF)
pour les exercices antérieurs		(410 255)
Solde avant les transactions relatives à l'exercice	676 261	
Transactions relatives à l'exercice		
Déficit	(2 694 162)	(2 611 445)
Immobilisations corporelles acquises à même le revenu	(764 542)	(673 056)
	(3 458 704)	(3 284 501)
Contributions:		
Reçues – SHQ	1 367 035	1 318 065
Financement immeubles	1 285 784	1 227 749
Financement RAM capitalisé	1 079 000	696 146
Autres	11 092	15 320
	3 742 911	3 257 280
Solde à payer (à recevoir) à la fin	960 468	(27 221)

12. Apport affectés reportés

Projets de développement(a) Projet « Famille en mouvement »(b)

HLM public 2015	HLM public 2014
\$	\$
244 290	235 866
70 067	46 806
314 357	282 672

- Ville de Laval verse à l'OMHL certaines sommes dans le but d'effectuer divers projets de développement. Le solde créditeur représente des ressources non utilisées qui seront dépensées au cours du ou des prochains exercices. Les apports de l'exercice totalisent 149 269 \$ et proviennent de la Ville de Laval. Les dépenses totalisent 140 845 \$.
- L'Agence de la santé et des services sociaux de Laval verse des sommes à l'OMHL dans le cadre du projet « Famille en mouvement ». Le solde créditeur représente des ressources non utilisées qui seront dépensées au cours du prochain exercice financier. Les apports de l'exercice totalisent 152 148 \$ et les dépenses 128 887 \$.

13. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

HLM

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent le solde non amorti des apports reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles.

Le solde se détaille comme suit :

	(public et				
	privé)	ACL	LAQ	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	72 909	231 631	8 804 673	9 109 213	9 351 780
Transfert de l'exercice	_	_	_	_	22 965
Apport reçu au cours					
de l'exercice	91 128	8 431 315	_	8 522 443	9 974
Contribution à la FQHC	_	(871 481)	_	(871 481)	_
Amortissement					
de l'exercice	(26 309)	(162 322)	(258 906)	(447 537)	(275 506)
Solde à la fin	137 728	7 629 143	8 545 767	16 312 638	9 109 213
·					

14. Dette à long terme

Proc	ramme	LAQ
1 100	n annin i C	$- \wedge \omega$

Emprunt hypothécaire – SHQ, remboursable par mensualités 50 390 \$, y compris le capital et les intérêts au taux de 3,351 %, renouvelable en 2019, échéant en 2024, garanti par une hypothèque de premier rang sur un terrain et un bâtiment^(a)

Emprunt hypothécaire – OMHL, remboursable par mensualités de 13 015 \$, y compris le capital et les intérêts au taux de 3,531 %, renouvelable en 2019, échéant en 2034, garanti par une hypothèque de premier rang sur un terrain et un bâtiment^(a)

Programme ACL

Emprunt hypothécaire – OMHL, remboursable par mensualités de 45 266 \$, y compris le capital et les intérêts au taux de 2,865 %, renouvelable en 2020 échéant en 2050, garanti par une hypothèque de premier rang sur un terrain et un bâtiment^(b)

Tranche à court terme

2015	2014
\$	\$
4 439 249	4 879 912
2 123 793	2 203 996
11 873 422	_
18 436 464	7 083 908
745 081	520 866
17 691 383	6 563 042

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

\$

2016	745 081
2017	770 267
2018	796 310
2019	5 110 547
2020	11 014 259

⁽a) La valeur comptable nette des immobilisations corporelles données en garantie est de 11 133 621 \$ (11 450 824 \$ en 2014).

⁽b) La valeur comptable nette des immobilisations corporelles données en garantie est de 19 192 167 \$.

15. Affectations d'origine externe

14
4
\$
27
70
34
15_
16
1

16. Affectation d'origine interne

Au cours de l'exercice 2011, l'OMHL a affecté un montant de 104 399 \$ du programme LAQ aux fins de Réserve pour contingences. L'OMHL ne peut utiliser ces montants sans le consentement préalable de son conseil d'administration.

17. Éventualités

Au meilleur de sa connaissance, la direction de l'OMHL est consciente des problèmes de moisissures importants qui sévissent actuellement au projet Place St-Martin du Programme HLM public et à Les Immeubles Val-Martin. Elle n'est toutefois pas en mesure de prévoir toutes les éventualités qui pourraient en découler pour les deux projets immobiliers. Elle procède actuellement à la réfection des immeubles touchés sur approbation, par la Société d'habitation du Québec, de budgets annuels pour projets spéciaux.

18. Engagements

Dans le cadre du programme de supplément au loyer privé (PSL), l'OMHL s'est engagé à verser des loyers en vertu de contrats à long terme pour des logements du secteur privé destinés à l'habitation par des personnes ou familles à revenu modique. À titre indicatif, les sommes versées à ce chapitre par l'OMHL au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ont été de 2 252 297 \$.

De plus, l'OMHL s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme pour des bâtiments, équipements et contrats de service échéant de janvier 2016 à janvier 2020, à verser une somme minimale de 2 436 723 \$. Les paiements minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2016	833 989
2017	639 091
2018	581 685
2019	356 738
2020	25 220

19. Opérations conclues avec des apparentés

L'OMHL est apparenté à la Corporation d'habitation de Laval inc. (propriétaire des immeubles et des dettes de « Habitation Raymond-Goyer ») étant donné qu'il nomme la majorité des administrateurs. CHL est donc contrôlée par l'OMHL selon les NCOSBL. Certaines informations de CHL sont présentées à l'annexe A des présents états financiers. L'OMHL n'a effectué aucune transaction avec cet organisme au cours de l'exercice financier. Au 1er janvier 2014, l'OMHL a signé une entente de gestion avec CHL pour effectuer l'administration d'Habitation Raymond-Goyer. Cette entente est valide pour un an et est renouvelable d'année en année.

De plus, l'OMHL est apparenté à la SHQ du fait que la SHQ a le pouvoir de définir, de manière durable et sans le concours de tiers, les politiques stratégiques de l'OMHL en matière de fonctionnement d'exploitation, d'investissement et de financement. Les transactions avec la SHQ sont présentées distinctement aux états financiers.

Finalement, l'OMHL est apparenté à la Ville de Laval puisque la majorité des membres du conseil d'administration sont nommés par le conseil municipal de la Ville de Laval. Les transactions avec la Ville de Laval sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Ville de Laval		
Produits		
Loyers	35 620	_
Jetons de présences	6 100	3 600
Subvention de fonctionnement – Programme HLM public	227 307	219 501
Subvention de fonctionnement – Programme PSL	235 107	191 759
Apports		
Contribution du milieu	1 838 970	_
Projet de développement – Volet social	149 269	93 564

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

20. Instruments financiers

Risque de crédit

L'OMHL consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour créances douteuses.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse et à l'encaisse réservée est considéré comme négligeable puisqu'ils sont détenus dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Pour les subventions à recevoir, l'OMHL évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants pour lesquelles il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

L'OMHL est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'OMHL à un risque de juste valeur. L'OMHL est exposé à ce type de risque sur la dette à long terme.

Risque de liquidité

L'objectif de l'OMHL est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'OMHL surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2015, les principaux passifs financiers de l'organisme étaient les créditeurs et autres dettes de fonctionnement et la dette à long terme.

Corporation d'habitation Laval État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
Produits	1	217 188	221 693
Charges Administration		3 080	34
Intérêts de la dette à long terme		166 383	174 053
Amortissement des immobilisations		220 735	220 735
		390 198	394 822
Excédent des charges sur les produits		(173 010)	(173 129)

Corporation d'habitation Laval État de l'évolution de l'actif net Exercice terminé le 31 décembre 2015

Solde au début

Transferts des réserves à l'OMHL

Excédent des charges

sur les produits

Solde à la fin

		2015	2014
Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
\$	\$	\$	\$
3 271 594	(3 238 650)	32 944	263 235
_	_	_	(57 162)
(67 951)*	(105 059)	(173 010)	(173 129)
3 203 643	(3 343 709)	(140 066)	32 944

^{*} Montant équivalent à l'amortissement des immobilisations de 220 735 \$ et à l'amortissement des subventions reportées de 152 784 \$.

Corporation d'habitation Laval État de la situation financière au 31 décembre 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		62 324	64 908
Tranche à court terme de la subvention à recevoir		146 468	141 970
		208 792	206 878
Subvention à recevoir – remboursement du capital			
d'une dette à long terme		1 790 858	1 937 803
Immobilisations	2	8 716 617	8 937 352
		10 716 267	11 082 033
Passif			
À court terme			
Comptes à payer à l'OMHL		231 769	25 679
Tranche à court terme de la dette à long terme	3	252 942	245 004
		484 711	270 683
Subvention reportée – immobilisations	2	5 512 974	5 665 758
Dette à long terme	3	4 858 648	5 112 648
		10 856 333	11 049 089
Actif net			
Investi en immobilisations		3 203 643	3 271 594
Non affecté		(3 343 709)	(3 238 650)
		(140 066)	32 944
		10 716 267	11 082 033

Corporation d'habitation Laval État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des charges sur les produits	(173 010)	(173 129)
Éléments sans incidence sur la trésorerie	` ,	(/
Amortissement des immobilisations	220 735	220 735
Amortissement des subventions	(152 784)	(152 784)
	(105 059)	(105 178)
Variation des éléments hors caisse du fonds de		
roulement d'exploitation	206 090	(307 186)
	101 031	(412 364)
Authorities to Community		
Activités de financement		(57.400)
Transfert des encaisses réservées	_	(57 162)
Subvention encaissée	142 447	137 808
Remboursement de la dette à long terme	(246 062)	(238 292)
	(103 615)	(157 646)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents	/a =a -:	(=== 0.45)
de trésorerie	(2 584)	(570 010)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	64 908	634 918
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	62 324	64 908

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse et des placements réservés.

Corporation d'habitation Laval Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2015

1. Produits		
	2015	2014
	\$	\$
Produits		
Revenus d'intérêts et de ristournes	495	562
Amortissement des subventions reportées Revenus de subvention SHQ – intérêts de la		
dette à long terme	63 909	68 347
Revenus de subvention SHQ – amortissement des immobilisations	108 267	108 267
Autres revenus de subvention – amortissement	44 547	44.547
des immobilisations	44 517	44 517
	216 693	221 131
	217 188	221 693

2. Immobilisations

				2015	2014
	Durée	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
		\$	\$	\$	\$
Terrain	_	768 417	_	768 417	768 417
Bâtiment	40 ans	8 829 382	881 182	7 948 200	8 168 935
		9 597 799	881 182	8 716 617	8 937 352
Subventions					
Contribution du milieu	40 ans	1 780 695	174 359	1 606 336	1 650 853
SHQ	40 ans	4 330 684	424 046	3 906 638	4 014 905
		6 111 379	598 405	5 512 974	5 665 758

Corporation d'habitation Laval Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 décembre 2015

3. Dette à long terme

Emprunt hypothécaire – SHQ, remboursable par mensualités de 17 188 \$, capital et intérêts, au taux de 3,193 %, échéant en 2027, garanti par une hypothèque de deuxième rang sur le terrain et le bâtiment

Emprunt hypothécaire, remboursable par mensualités de

Emprunt hypothécaire, remboursable par mensualités de 17 174 \$, capital et intérêts, au taux de 3,193 %, échéant en 2017, garanti par une hypothèque de premier rang sur le terrain et le bâtiment

Tranche à court terme

2015	2014
\$	\$
1 937 326	2 079 773
3 174 264	3 277 879
5 111 590	5 357 652
252 942	245 004
4 858 648	5 112 648

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

\$

2016	252 942
2017	3 219 003
2018	156 113
2019	161 172
2020	166 394
2021 et suivants	1 155 966